

L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT D'UN PROJET EOLIEN

Nos compétences au service de vos projets

L'étude d'impact environnementale constitue la pièce maîtresse du dossier de permis de construire. Nous vous apportons notre expertise, une approche adaptée, un ensemble de compétences complémentaires et un réseau de partenaires pour vous accompagner dans cette démarche.

L'étude d'impact est une analyse scientifique et technique des effets positifs et négatifs d'un projet sur l'environnement et répond à trois objectifs principaux :

► La protection de l'environnement : l'intégration des contraintes environnementales permet la conception de projets respectueux de l'homme, des paysages et des milieux naturels ;

► L'aide à la décision pour le porteur de projet et pour le préfet, autorité administrative en charge de la délivrance du permis de construire ;

► L'information et la participation du public à la prise de décision : l'étude d'impact est systématiquement incluse dans le dossier de l'enquête publique ; au-delà, la mise en place d'un processus de **concertation** pendant la réalisation de l'EIE, permet d'associer les populations riveraines à la conception du projet et de prendre en compte ses préoccupations.



Photo ETD



Photo ETD

Une méthodologie éprouvée

Le recensement et l'évaluation des impacts d'un projet requièrent une approche rigoureuse et claire et l'utilisation d'une terminologie spécifique. Cette approche fait largement appel aux notions formelles de sensibilité, enjeu, effet et impact.



L'implication des acteurs locaux, clé de l'acceptation

Les projets éoliens se heurtent parfois à des difficultés d'acceptation sociale au niveau local. L'élaboration de l'étude d'impact sur l'environnement peut constituer l'occasion d'informer les habitants et d'associer les acteurs locaux à la réalisation du projet.

Aussi, en fonction de l'état d'avancement du projet et du contexte local, ETD propose de mettre en œuvre une approche participative qui vise à assurer une appropriation progressive des projets par les populations concernées et à dégager autant que possible un consensus large sur leurs conditions de réalisation.

Les actions que nous proposons s'appuient sur les recommandations établies par l'ADEME dans le cadre du guide « Elaboration d'un outil d'insertion sociale et territoriale des éoliennes ».

En accord avec les élus locaux concernés, nous proposons au démarrage de l'étude d'impact :

- ▶ l'organisation d'une réunion publique ;
- ▶ la visite d'un parc éolien ;
- ▶ la création d'un groupe de suivi ;
- ▶ la planification de réunions thématiques.



Photos ETD

Des moyens et une méthodologie adaptés à vos besoins

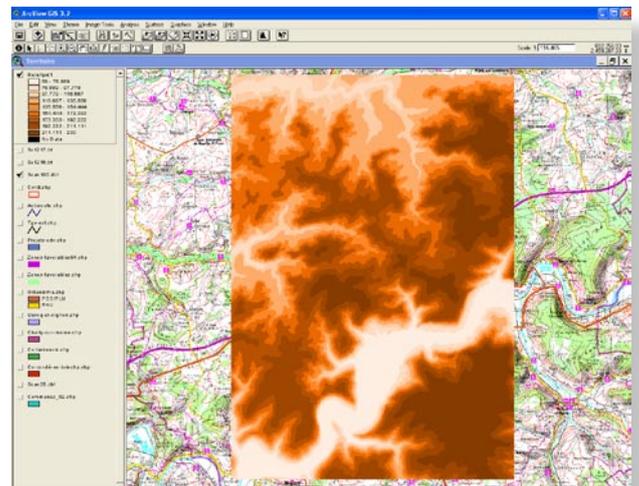
ETD met en place des **compétences plurielles** à travers la complémentarité de son équipe et un réseau de partenaires efficaces et professionnels. L'équipe d'ETD regroupe des spécialistes dans les domaines de :

- ▶ l'éolien ;
- ▶ l'environnement ;
- ▶ l'aménagement du territoire et le paysage ;
- ▶ la médiation environnementale ;
- ▶ l'économie des projets ;
- ▶ la cartographie et la géomatique.

ETD c'est aussi un **réseau de partenaires** :

- ▶ Acousticiens ;
- ▶ Paysagistes ;
- ▶ Environnementalistes ;
- ▶ Naturalistes et écologistes.

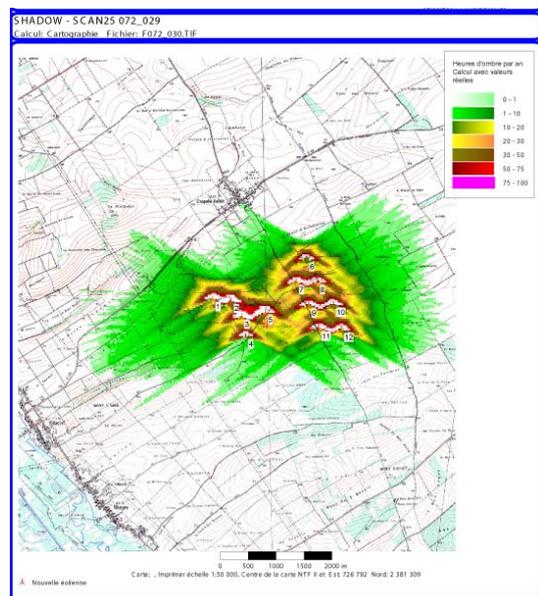
Le **travail cartographique** est effectué à l'aide d'un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG) en raison de ses capacités d'analyse, d'interactivité (possibilité de modification des critères en cours de réunion) et de transcription graphique.



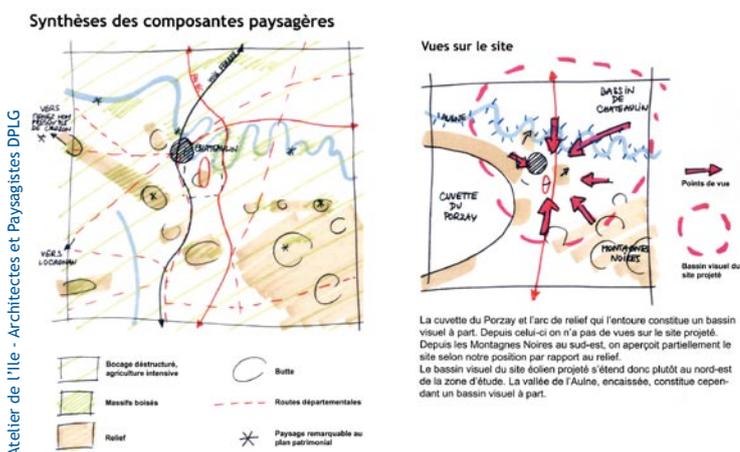
Plusieurs opérations sont réalisées à partir du logiciel spécialisé WindPRO :

- ▶ le traitement de l'impact visuel du parc éolien : zones d'influences visuelles, photomontages, covisibilité éventuelle de plusieurs parcs ;
- ▶ l'estimation de l'impact sonore sur l'habitat ;
- ▶ le calcul de la durée d'exposition aux ombres clignotantes des habitations proches.

Nous proposons également d'associer les services de l'Etat compétents dans le but d'anticiper des demandes spécifiques liées à un projet particulier. Nous sollicitons par conséquent l'avis du paysagiste conseil DDE, du SDAP, de la DIREN sur les questions paysagères notamment.



Durée d'exposition aux ombres clignotantes



Atelier de l'île - Architectes et Paysagistes DPLG

L'étude paysagère

De tous les impacts potentiels liés à l'implantation d'éoliennes, l'impact paysager, indéniable, est souvent perçu comme le plus conséquent. L'étude paysagère constitue donc l'un des éléments-clés de l'étude d'impact.

Le paysagiste établit dans un premier temps une analyse de l'existant qui intègre les composantes naturelles, anthropiques et patrimoniales du paysage.

Des scénarios d'implantation des éoliennes à l'échelle de l'unité paysagère d'ensemble puis à l'échelle locale sont présentés, afin d'étudier

l'impact du projet éolien dans le paysage et de mesurer ces incidences en terme d'intégration.

ETD réalise les cartes de zones d'influence visuelle pondérée et les photomontages permettant un traitement objectif de la perception visuelle des éoliennes. Nous utilisons pour cela un matériel professionnel adapté. Plusieurs variantes sont envisagées.

Un diagnostic naturaliste complet

Nous nous entourons de spécialistes reconnus pour traiter les aspects faunistique et floristique.

L'intérêt naturaliste du site est évalué au regard de la richesse des habitats naturels observés, des listes rouges d'espèces menacées, des listes d'espèces protégées, de la Directive Habitat...

Une attention particulière est portée à l'étude avifaunistique et sur les chauves-souris. Des ornithologues et des chiroptérologues sont mandatés en ce sens. L'expertise naturaliste proprement dite nécessite parfois des investigations sur plusieurs périodes de l'année (période de migration de l'avifaune par exemple).



Réduction d'impact : création de haies

LPO Champagne Ardenne

L'étude acoustique

Les mesures et les études acoustiques sont confiées à des professionnels qualifiés :

- ▶ mesure des niveaux sonores résiduels jour/nuit (corrélation bruit/vent);
- ▶ analyse du site ;
- ▶ recueil du traitement et de l'analyse des données ;
- ▶ calculs prévisionnels d'émergence.

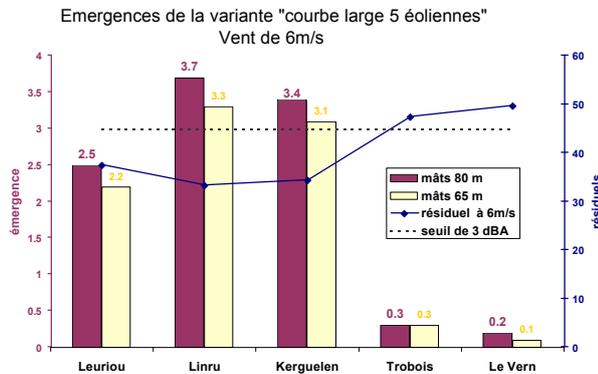


Photo ETD

Nous analysons les résultats et adaptons en conséquence le positionnement des machines.

Le multimédia pour une présentation interactive et réaliste de votre projet

- ▶ CD-Rom de présentation interactive des photomontages ;



Localisation des prises de vues (perceptions proches, semi-éloignées et lointaines)



Affichage du photomontage sélectionné - Présentation des différentes variantes étudiées

- ▶ Visualisation animée du parc éolien ;
- ▶ Visite virtuelle du site éolien avec des panoramiques à 360° associés à une cartographie dynamique.

L'étude d'impact environnementale pour une expertise globale du projet

ETD réalise les études d'impact environnementales dans le souci d'optimiser le projet et met en œuvre les moyens nécessaires à sa bonne conduite.

A travers l'étude d'impact environnementale, nous apportons notre expertise pour une conception de parc qui réponde à la fois aux exigences réglementaires, mais également à une logique d'implantation cohérente en fonction des préoccupations environnementales, patrimoniales et humaines, tout en préservant les possibilités techniques de réalisation du projet (potentiel éolien, possibilité de raccordement au réseau électrique, accès etc).

Agence Nord

43 rue Alexandre Dumas - 80000 AMIENS
T : +33 (0)3 22 46 99 07 - F : +33 (0)3 22 46 99 07

Siège social

Pôle d'innovation de Mescoat - 29800 LANDERNEAU
T : +33 (0)2 98 30 36 82 - F : +33 (0)2 98 30 35 13

Agence Sud

Télépôle - 27 rue Langénieux - 42300 ROANNE
T : +33 (0)4 77 23 78 20 - F : +33 (0)4 77 23 78 46